

aavre
1, rue de la Chapelle
78470 MILON LA CHAPELLE

LA SAINT LAMBERT
2, rue des jardins de la Brosse
78470 ST LAMBERT DES BOIS

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE MAIRE DE SAINT LAMBERT DES BOIS

Le journal "Toutes les Nouvelles" du premier août 2012 a relaté vos propos contestables concernant la source du Val Saint Lambert!

Nous nous permettons d'exprimer ci-après la vérité.

Vous prétendez que la Source du Val Saint Lambert licencie la moitié de son personnel parce que les associations ont fait un recours concernant l'extension d'une nouvelle chaîne d'embouteillage. Ceci est inexact, le recours porte sur la plateforme de stockage de 9 000 m² et la route d'accès. Dans les articles de presse la Société Nestlé n'a pas évoqué ce projet, elle justifie cette décision par la mévente de son produit "Nestlé Pure Life".

Votre affirmation est une très mauvaise polémique à notre encontre.

Vous prétendez que cette réduction de personnel va entraîner la perte de la moitié des taxes professionnelles de la commune (pour mémoire celles-ci étaient en 2011 de 295 715 € dont la source pour seulement 42 638 €). Or vous devriez savoir que depuis la Taxe Professionnelle a été supprimée et compensée par le précédent gouvernement.

Une fois de plus vous nous faites un mauvais procès.

Les associations n'ont nullement pour objectif d'empêcher le développement des entreprises de la commune. Elles souhaitent seulement que celles-ci s'insèrent harmonieusement dans l'environnement en respectant la tranquillité des habitants, la réglementation et les sites classés. Ce que vous avez cautionné à l'entrée du village, n'est pas admissible.

Comme pour la triste affaire de l'Accrobranches, vous avez laissé faire, voire encouragé les travaux de la source avant que les services de l'état n'aient émis leur avis. Les associations ont tenté de se faire entendre au début des travaux mais celles-ci ont été ignorées. Pire, au lieu d'une concertation pour améliorer le projet vous avez tenté de les réduire au silence en poursuivant les procédures.

Les entreprises essaient de réduire leurs stocks coûteux en finances et en frais de garde. Nous ne comprenons pas ces besoins de stockage et nous découvrons que la disgracieuse accumulation de palettes sur la plate-forme est appelée à durer. Nestlé aurait-elle l'intention de créer dans ce site triplement classé une plate-forme logistique pour la distribution de ses produits?

Enfin, en lisant les journaux, nous découvrons que le projet mis en cause n'est qu'une suite d'extensions qui dénatureront encore plus notre vallée classée et qui généreront forcément des nuisances de zone industrielle.


Le Président de l'aavre
Eric AYNAUD


Le Président de LA SAINT LAMBERT
Claude CHAPIUS

Emplois

Saint-Lambert : la moitié de l'équipe menacée à la rentrée

La Saint-Lambert, c'est l'eau minérale très connue régionalement. 15 millions de bouteilles sortent chaque année de l'usine basée dans le village de la Vallée de Chevreuse. Fin juillet, la direction a décidé de déplacer une partie de la production en Belgique. Il s'agit des bouteilles Pure Life (ancienne Aquarel). Du coup, Nestlé veut se séparer de seize salariés sur la base de départs volontaires.

TRISTES, DÉPITÉS, tel est le sentiment des trente-deux salariés de l'usine d'embouteillage de Saint-Lambert. Un plan basé sur des départs volontaires a été annoncé par la direction de Nestlé fin juillet. Le processus devra s'achever fin septembre et conduira aux départs de seize salariés, soit 50% des effectifs.

L'ensemble des postes concerné

Tous les postes sont concernés, y compris les cadres. Les représentants du personnel doivent rencontrer la direction cette semaine «pour maintenir l'emploi, le maximum d'emplois. Car les personnes ne veulent pas partir, elles vivent depuis longtemps ici. Certains sont salariés depuis 36 ans. Ils sont attachés à leur travail», expliquent les représentants du personnel. Ils regrettent aussi que l'annonce



◆ *Seules les bouteilles classiques de Saint-Lambert seront produites à partir du mois d'octobre.*

soit tombée durant les vacances «alors qu'ils ont demandé à la plupart des salariés de prendre leurs vacances». La direction avait annoncé que la chaîne d'embouteillage des bouteilles Pure Life (ancienne Aquarel) serait regroupée en Belgique à Etalle. Cette eau

destinée aux enfants en bas âge, plus légère en minéraux, nécessite plus de traitement et un embouteillage spécifique. «Il s'agit de l'optimisation de l'outil logistique dans un contexte de forte concurrence sur le marché de l'eau. Le site de Saint-Lambert assure

■ Pour le maire de Saint-Lambert : c'est la faute aux recours des associations

LA SOURCE de Saint-Lambert fait partie de l'histoire du village. Elle est exploitée depuis 1925. Aussi le maire de Saint-Lambert, Jean-Pierre Le Métayer regrette la perte de seize emplois. «Je craignais cette situation quand Nestlé n'a pas obtenu le permis pour créer une nouvelle chaîne d'embouteillage», dit-il, amer. Il pointe du doigt le comportement des associations de défense de l'environnement qui selon le premier édile aurait empêché le développement de l'entreprise : «C'est à cause de leurs recours. Nestlé voulait créer une chaîne spécialement pour produire des petites bouteilles sans devoir arrêter à chaque fois la chaîne actuelle. C'est pourquoi, ils vont s'installer en Belgique».

Dans son argumentaire, l'entreprise Nestlé constate une capacité de stockage insuffisante. Là encore, le maire évoque un projet de hangar qui aurait permis d'entreposer «les

emballages en carton qui ne peuvent rester à l'extérieur».

Conséquences sur budget du village

Pour Jean-Pierre Le Métayer, l'entreprise est en pleine phase de développement depuis «dix ans avec Aquarel puis les bouteilles en bonbonne, mais les recours des associations les font changer de position. Il y a eu déjà quatre départs avant l'hiver et seize maintenant.» Le maire craint aussi les conséquences pour le village de 500 habitants : «C'est le plus gros employeur et perdre la moitié de la production, c'est perdre la moitié des taxes. Il faudra peut-être revoir notre budget, le taux des impôts...» Le maire pense aussi aux salariés dont certains «habitants Saint-Lambert, Chevreuse et aux alentours».

moins de 30% de la production de Pure Life. Nous allons, par contre, consolider les volumes de la marque Saint-Lambert.»

Philippe Cohen